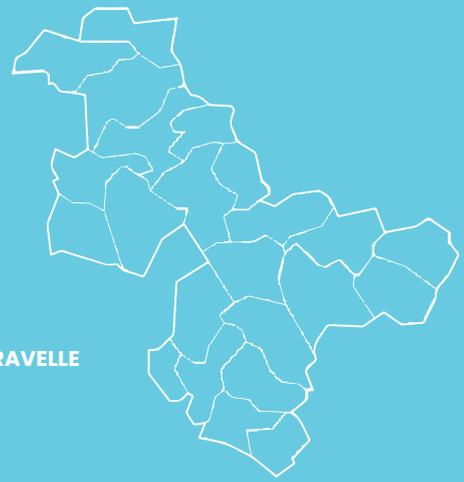


ACTU COMM'

cphv
Communauté
Perche & Haut Vendômois

BOUFFRY • BRÉVAINVILLE • BUSLOUP
CHAUVIGNY-DU-PERCHE • DROUÉ
FONTAINE-RAOUL
FRÉTEVAL • LA CHAPELLE-ENCHÉRIE
LA CHAPELLE-VICOMTESSE • LA FONTENELLE
LE POISLAY • LIGNIÈRES • LISLE
MOISY • MORÉE • OUZOUEUR-LE-DOYEN
PÈZOÛ • RENAY • ROMILLY-DU-PERCHE
RUAN-SUR-EGVONNE • SAINT-HILAIRE-LA-GRAVELLE
SAINT-JEAN FROIDMENTEL • VILLEBOUT



Mai 2022 • N° 13

Retrouvez toute l'information
de votre Communauté
de Communes sur le site
internet : www.cphv41.fr



■ LA MISSION LOCALE

Permanence tous les mercredis à Fréteval : de 14h à 17h au siège social de la CPHV. Prenez rendez-vous au 02 54 77 14 87. www.ml-vendomois.fr

■ L'ADIL

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement – Espace Info Energie de Loir-et-Cher (ADIL EIE 41) vous informe, vous conseille et vous guide gratuitement.

Permanence tous les 4^{es} vendredis du mois de 14h à 16h15 au siège de la CPHV.

■ SOIRÉE BOL D'R – 4^E ÉDITION

Soirée Bol d'R
VENDREDI 8 JUILLET À FRÉTEVAL

Événement gratuit !

Concert du groupe **KEROËN** | Cinéma plein air **MYSTÈRE À SAINT TROPEZ** | Duvette & food truck

Réservation recommandée : mediatheque@cphv41.fr 02 54 82 67 29

À PARTIR DE 19H
PLACE PIERRE GENEVÉE
41160 FRÉTEVAL

Logos: cphv, KEROËN, Festival de Fréteval, etc.

■ RANDO DES GOURMANDS 1^{RE} ÉDITION

LA Rando DES GOURMANDS
PERCHE & HAUT VENDÔMOIS

Samedi 17 SEPTEMBRE FRÉTEVAL

DÉPART DE 17H30 À 19H
PLACE PIERRE GENEVÉE
41160 FRÉTEVAL

PARCOURS D'ENVIRON 10 KM
4 ARRÊTS GOURMANDS

Lampes et gilets jaunes obligatoires

RÉSERVATION OBLIGATOIRE (Places limitées)
02 54 82 77 91
ofhv@cphv41.fr

Logos: cphv, etc.

ÉDITO



Chers concitoyens,

J'ai le plaisir de vous présenter le treizième numéro de l'Actu Comm'. Vous découvrirez un nouveau visuel, à l'image des changements de ce début d'année.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la CPHV a créé un service instructeur intercommunal afin de gérer les demandes d'autorisation d'urbanisme. Je vous invite à prendre connaissance de l'article sur la prochaine page.

Le site internet de la CPHV (www.cphv41.fr) a lui aussi connu une évolution importante. Le graphisme est désormais plus moderne et épuré. De plus, ce site a été conçu de manière « responsive », c'est-à-dire qu'il s'adapte à tous types d'écrans (tablettes, ordinateurs, smartphones...).

Après deux reports dus à la crise sanitaire, le comice agricole de Morée aura lieu les 21 et 22 mai prochains. Pour que cet événement soit un succès, la commune de Morée invite l'ensemble des habitants des communes aux alentours à se joindre à l'équipe organisatrice.

Un grand nombre d'événements et d'animations seront également organisés par la CPHV, les médiathèques, l'office de tourisme et l'école de musique intercommunale. Nous vous invitons à découvrir la programmation en page 4 de l'Actu Comm'. De plus, le « Guide de l'été en Perche & Haut Vendômois », répertoriant les événements de juin à septembre ainsi que les idées de sorties vous sera distribué très prochainement dans vos boîtes aux lettres.

Vous souhaitant une bonne lecture,

Alain BOURGEOIS

Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois



L'été en Perche & Haut Vendômois.
©Comité Itinéraire Vallée du Loir à vélo – Stevan Lira

CRÉATION D'UN SERVICE INSTRUCTEUR D'APPLICATION DU DROIT DES SOLS

Pour faire suite à la fin de la mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme, la Communauté du Perche & Haut Vendômois a créé un service instructeur intercommunal depuis le 1^{er} janvier 2022. Ce service a pour but d'apporter une assistance technique et juridique aux 23 communes du territoire pour instruire leurs dossiers d'autorisations d'urbanisme (permis d'aménager, de construire, de démolir, déclarations préalables de travaux) et les certificats d'urbanisme opérationnel. Les Maires restent décisionnaires au final pour accorder ou non l'autorisation d'urbanisme et la mairie reste le guichet unique de dépôt des dossiers pour le demandeur.

Pour vous, rien ne change !

L'accueil des administrés est fait en mairie par chaque commune afin de conserver le service de proximité et l'information du Maire et de ses services. Le dossier est ensuite transmis au service instructeur qui déclare la recevabilité, réclame les éventuelles pièces complémentaires, instruit les dossiers et notifie la proposition de décision au Maire qui prend l'arrêté correspondant. En cas de réclamations et de recours à titre gracieux, la commune reste l'interface privilégiée pour les administrés en lien avec le service instructeur.

Délais d'instruction

À compter du dépôt en commune d'une demande complète, le délai d'instruction est de :

- Pour un certificat d'urbanisme opérationnel : 2 mois
- Pour un permis d'aménager, de construire : 3 mois
- Pour un permis de construire maison individuelle et/ou ses annexes : 2 mois
- Pour un permis de démolir : 2 mois
- Pour une déclaration préalable : 1 mois

Attention, si votre projet est situé dans une zone soumise à protection particulière, il se peut que le délai d'instruction initial soit modifié.

Si votre demande ne comporte pas toutes les pièces ou informations nécessaires à l'instruction du dossier, le service Instructeur peut faire une demande de pièces complémentaires, le délai d'instruction du dossier est alors stoppé et ne reprendra qu'à la réception des pièces demandées (à fournir en mairie). Vous serez informé par courrier et dans le mois qui suit le dépôt du dossier en mairie, d'une modification du délai d'instruction et/ou d'une demande de pièces complémentaires.

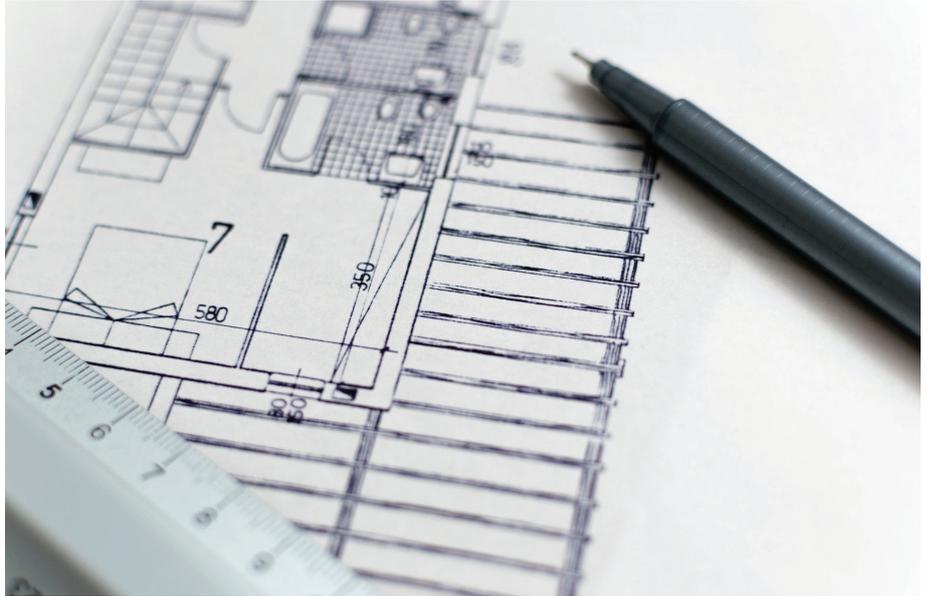
Clôtures

Par délibération du conseil communautaire en date du 15 avril 2021, une déclaration préalable est demandée pour tous les travaux de clôture sur le territoire (hors clôtures agricoles et forestières).

Dématérialisation

Prochainement un guichet unique sera mis en place sur le territoire, il permettra aux professionnels et aux particuliers de déposer leur dossier directement en ligne dans le cadre de la dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme.

Pour joindre le service urbanisme : urbanisme@cchv41.fr – 02.54.82.74.91
Permanences sur rendez-vous uniquement



LE COMICE AGRICOLE 2022 À MORÉE

La Commune de Morée accueillera le samedi 21 et le dimanche 22 mai 2022 le Comice Agricole de l'arrondissement de Vendôme, avec les communes de Brévalville, Busloup, Danzé, Fréteval, La Chapelle-Enchérie, La Ville-aux-Clercs, Lignièrès, Lisle, Moisy, Ouzouer-le-Doyen, Pezou, Rahart, Renay, Saint-Firmin des Prés, Saint-Hilaire la Gravelle et Saint-Jean Froidmentel.

Cette grande fête du monde rural se déplace chaque année dans tout le département et revient tous les 7 à 10 ans dans le même lieu.

Une équipe est d'ores et déjà constituée et à pied d'œuvre pour porter le projet. Elle invite l'ensemble des forces vives des communes du canton à la rejoindre pour que cet événement soit une réussite. Plus la mobilisation des bénévoles sera importante, plus la fête sera réussie et dans d'agréables conditions : les besoins sont multiples, chacun trouvera à faire en fonction de ses compétences, disponibilités, contraintes...

COMICE AGRICOLE
21 ET 22 MAI 2022
MORÉE

En partenariat avec GROUPE LE TRIANGLE

L'agriculture d'hier à demain vers un monde meilleur

www.cphv41.fr 02 54 89 15 15 Comice agricole de Morée

ENTRÉE GRATUITE

VENEZ VISITER NOTRE NOUVEL ATELIER DE PRODUCTION
À l'occasion du Comice Agricole sur le site de la Varenne,
Le Groupe Le Triangle est heureux de vous ouvrir ses portes !
Visite libre et gratuite www.le-triangle.fr

Brévalville • Busloup • Danzé • Fréteval • La Chapelle-Enchérie
La Ville-aux-Clercs • Lignièrès • Lisle • Moisy • Morée
Ouzouer-le-Doyen • Pezou • Rahart • Renay • Saint-Firmin-des-Prés
Saint-Hilaire-la-Gravelle • Saint-Jean-Froidmentel

Cet événement, ouvert au public, réunira toute l'agriculture du territoire départemental. L'objectif est de mettre en valeur l'agriculture, l'élevage, les produits locaux et toute la ruralité du département, en rassemblant sur un même site des exploitants agricoles, des éleveurs (petits et gros animaux), du matériel agricole, des exposants, des artisans et des animations.

Un repas dansant sera organisé samedi 21 mai à partir de 20h, uniquement sur réservation.

La commune de Morée (en lien étroit avec la Communauté du Perche & Haut Vendômois) se charge ainsi de l'organisation générale de l'évènement, principalement l'accueil du public, c'est-à-dire la partie dite « festive ». La mairie a sollicité auprès de la SDA 41 - Société Départementale d'Agriculture de Loir et Cher (soutenue par le Conseil Départemental de Loir-et-Cher), un partenariat pour la sous-traitance de l'organisation de la partie « agricole ».

LES MÉDIATHÈQUES SONT DE SORTIE AU COMICE !

DÉCOUVREZ
Le coin coin jeunesse

Le stand des médiathèques de la CPHV, Morée et Saint-Firmin-des-Prés

COMICE AGRICOLE DE MORÉE
samedi 21 & dimanche 22 mai
de 15h à 18h

Contes de 15h à 16h
Ateliers ludiques de 16h à 18h
sur le thème du monde agricole

COMICE AGRICOLE DE MORÉE

Le coin des causeries
LA CAMPAGNE SE RÉINVENTE !

Samedi 21 & dimanche 22 mai
de 14h à 17h

Venez échanger avec des actrices et acteurs du monde agricole de tous horizons

Sous la coordination de la médiathèque La Fonderie à Fréteval et du collectif organisateur

PROGRAMME

Samedi de 14h à 15h : Les femmes et l'agriculture
(Anne Genet, Isabelle Perche et Anabelle Penais)

Samedi de 16h à 17h : S'alimenter
(Agrilocal 41, La Toque du Perche, GAC Vendôme)

Dimanche de 11h à 12h : La biodiversité
(Dimitri Multeau, chargé de mission biodiversité du CD41)

Dimanche de 14h à 15h : Être agriculteur aujourd'hui
(Podcast «Viens on y va !», Ludovic Callu et Aurélien Lemoine)

MAIS AUSSI

Exposition de photos anciennes (Images et sons en vendômois)

Présentation de diaporamas : La vie rurale (J.J. Loisil) Les espaces naturels sensibles (CD41) Cow-parade des écoles (IEN Vendôme)

MÉDIATHÈQUE À DROUÉ

COMICE AGRICOLE

Du 2 au 31 mai
Exposition du Conseil départemental « La Ferme de Loir-et-Cher », visible durant les horaires d'ouverture. Gratuit.

COMICE AGRICOLE

Mercredi 4 mai à 20h30
Rencontre-dédicace avec Daniel Bruneau autour de son livre « Mon enfance dans le Perche Vendômois » (Ed. du Cherche-Lune). Gratuit

Mardi 31 mai à 18h30
Spectacle « Contes et fontes » par la Compagnie « À conter d'aujourd'hui », Halle de l'ancienne fonderie. Gratuit, réservation demandée.

Le jeudi 16 juin à 10h
Séance Bébé bouquine, pour les 0-3 ans. Gratuit, réservation obligatoire.

Vendredi 8 juillet à partir de 19h
SOIRÉE BOL D'OR
place Pierre Genevée à Fréteval. Une soirée festive avec au programme : concert, cinéma plein air et food truck. Gratuit, réservation possible. (en partenariat avec l'office de tourisme intercommunal)

Samedi 15 octobre à 15h
Rencontre-dédicace avec l'auteur Sonia François autour de son premier roman « Une librairie, deux crapulettes, un ermite..., joyeux bordel garanti ! » (Ed. du Loir).

Vendredi 30 septembre à 18h
Inauguration du Festival Amies Voix avec le spectacle de contes « L'affaire du grand méchant loup » par Monsieur Mouch. Public ado-adulte. Partenariat DLP41. Gratuit, réservation obligatoire.

Juillet/août
Ateliers de mixage musical « ça (dé)rape à la médiathèque ! ». Renseignements auprès de la médiathèque.

Mercredis 13, 20 juillet et 31 août
« LES KIDICONTES »
Entrez dans le monde de l'imaginaire par la magie du conte ! De 11h à 11h20 pour les petites oreilles de 2 à 5 ans, de 11h20 à 11h45 pour les grandes oreilles de plus de 6 ans. Entrée libre.

MÉDIA COMM'

MÉDIATHÈQUE À FRÉTEVAL

THÈMES DES ATELIERS NUMÉRIQUES À FRÉTEVAL

Les prochains ateliers tous publics :

- **Vie privée, tous protégés sur internet ?** : mercredi 11 et vendredi 13 mai de 14h30 à 17h.
- **Balade photo/montage à Fréteval** le mercredi 8 juin de 14h30 à 17h30. À partir de 8 ans.
- **Le p'tit atelier 3D** : Découvrez la modélisation 3D et concevez vos modèles. Mercredi 6 juillet de 14h30 à 17h. À partir de 10 ans.
- **Communiquer en ligne** : mercredi 14 septembre et vendredi 16 septembre de 14h30 à 17h.
- **La Fabrique à robots** : Mercredi 5 octobre de 14h30 à 17h30. Programme et construit un robot de A à Z ! À partir de 10 ans. Gratuit, sur réservation obligatoire

Rencontrez votre **CONSEILLER NUMÉRIQUE**

Utiliser un ordinateur, smartphone ou tablette
Naviguer sur internet
Gérer ses courriels
Protéger ses données personnelles
Créer son CV...

Des rendez-vous gratuits et individualisés !
À la médiathèque La Fonderie, la médiathèque de Droué ou en mairies, bibliothèques, associations, selon les demandes.

CONTACTEZ-NOUS !
Médiathèque La Fonderie
Place Pierre Genevée, 41160 Fréteval
02 54 82 57 29
conseillernumerique@cchv41.fr

Ateliers numériques collectifs
Tous les mercredis et vendredis, de 15h à 17h, à la médiathèque La Fonderie.



Médiathèque La Fonderie

Place Pierre Genevée 41160 Fréteval
02.54.82.67.29 / mediatheque@cchv41.fr

Médiathèque du Perche & Haut Vendômois

Espace Socio-Culturel
Route de Vendôme 41270 Droué
02.54.80.59.16 / mediatheque.droue@cchv41.fr

Communauté du Perche & Haut Vendômois – Actu Comm' N° 13 • Directeur de la publication : Alain BOURGEOIS • Administration et rédaction : CPHV • Tirage : 6 000 exemplaires • Reproduction partielle ou totale interdite • Ne pas jeter sur la voie publique.

Conception et impression : CONTINENTAL MÉDIAS (02 34 52 66 20)

EXPOSITIONS À L'OFFICE DE TOURISME

- **La gourmandise** : du 31 mai au 2 juillet
- **La pomme de terre** : du 12 juillet au 20 août
- **Le camp de Bellande** (histoire locale de la Seconde Guerre mondiale) : du 30 août au 30 septembre

La municipalité de Fréteval et l'office de tourisme lancent un appel au prêt de matériel pour enrichir les expositions ! Si vous avez des petits trésors, de la décoration ou autre chose en lien avec la gourmandise ou la pomme de terre, n'hésitez pas à nous contacter ! (02 54 82 74 91).

SAISON TOURISTIQUE 2022

L'office de tourisme intercommunal du Perche & Haut Vendômois à Fréteval ouvrira ses portes du 31 mai au 30 septembre 2022, du mardi au samedi, de 14h à 18h.

- Documentation touristique
- Événements et animations
- Expositions gratuites
- Visites du patrimoine
- Fiches de jeux
- Livrets de balades à pied et à vélo
- Location de vélos électriques

